

Réf. client : Olina Stéphane

Date facturation : 08/10/2024

Date échéance : 09/10/2024

Code client : CL2407-0450

Réf. commande : CO2410-1011 (Olina Stéphane) / 03/10/2024

Réf. expédition : BL2410-1102

Emetteur

**AUDIS SN**  
3 rue jean rédélé  
76370 MARTIN EGLISE  
  
Tél.: 0232146868  
Email: contact@audis.fr

Adressé à

**Client comptoir**  
Olina Stéphane  
26 lotissement grand étang  
01320 CHALAMONT

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
3190X15 - CAFE NOIR X 15 GOB OP CARTONX 12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	59,40	1	59,40
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	63,00	1	63,00

**Conditions de règlement:** A réception

Total HT 122,40

Total TVA 5,5% 6,74

**Total TTC** 129,14

Payé 122,40

**Reste à payer** 6,74

**Règlement TTC par chèque à l'ordre de SAS AUDIS SN envoyé à**

3 rue jean rédélé 76370 MARTIN EGLISE

**Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:**

Banque: Crédit agricole

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
15/10/2024	122,40	Chèque	

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

**Conditions générales de paiement :** AUDIS SN déclare et transmet la propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV\\_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)